



Pour
SAINT-OUEN

Votez **Manon Monmirel**

**Élections municipales
15 et 22 Mars 2026**

**MEETING
POUR SAINT-OUEN
Samedi 28
février 2026,
20H00
Salle Barbara -
5 rue des Écoles**

Chères Audoniennes, chers Audoniens
Cela fait dix ans que je travaille et milite localement, auprès d'habitant.e.s, d'associations et de collectifs, dans leur quotidien comme dans leurs luttes. Je vois bien l'écart entre les slogans incantatoires comme « l'excellence pour tous » et la réalité de ce que vous vivez. Je sais que beaucoup ont le sentiment de vivre dans une ville à deux vitesses où nombre de quartiers sont délaissés, où beaucoup d'entre vous se sentent isolés et abandonnés.

Pour beaucoup d'habitant.e.s, la question reste : pour qui Saint-Ouen est en train de changer ? Avec la liste "Pour Saint-Ouen", je vous propose d'ouvrir un chemin d'espoir et de rassemblement pour toutes et tous. Je vous propose de faire de Saint-Ouen une ville où, dans chaque quartier, les habitant.es ont accès à des logements dignes et au prix maîtrisé, à des services publics renforcés et de proximité, à une politique concrète d'écologie populaire et de solidarité, à une place centrale dans les décisions de la municipalité.

Les Audonien.nes méritent mieux que la gestion de la municipalité sortante. Les Audonien.nes méritent mieux qu'un maire "socialiste" se voyant gouverner avec Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur qui reprenait l'expression raciste des Français de papiers". Il est impossible d'oublier ses positionnements Macron-compatibles, puisqu'il ne cache plus que Saint-Ouen est un marchepied à ses ambitions nationales.

Avec moi vous retrouverez une maire dont la seule ambition sera d'être à votre service et à celui de l'intérêt général.

C'est que je vous propose de découvrir dans notre programme Pour Saint-Ouen !



GÉNÉRATION-S



Bien grandir c'est renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes à chaque étape décisive de leur vie pour s'épanouir dans la ville et ailleurs. Du berceau à l'âge adulte, tous les jeunes Audonien.ne.s doivent bénéficier des mêmes droits !

En accueillant mieux les plus petits et en accompagnant mieux les parents : un vrai service public de la petite enfance

Mélanie
MERMOZ



Reprise de la gestion des **crèches municipales** et **augmentation du nombre de places**.

Ouverture d'une **Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s** dans chaque quartier.

Publication d'un rapport annuel sur la gestion des crèches.

Création d'une 4^e Protection Maternelle Infantile (PMI) au sein du Centre Municipal de Santé (CMS).

Ouverture des « Espaces de la parentalité » tous les mercredis dans toutes les écoles afin d'accompagner les parents.

Publication d'un rapport annuel sur la gestion des crèches.

En défendant l'école publique

Nous serons une municipalité qui **soutient, valorise et renforce mieux l'école publique** !

Soutien au « **Plan d'Urgence pour les écoles du 93** », porté par les enseignants, les élèves et les parents d'élèves, pour **garantir continuité et qualité de l'enseignement** dans le département et dans la Ville.

Rénovation des écoles **Paul Langevin, Bachelet et Joliot-Curie**, avec **maintien dans le patrimoine de la ville et végétalisation**.

Baisse des prix des cantines scolaires jusqu'à la gratuité, avec l'objectif « 100 % BIO » pour les aliments proposés aux enfants audoniens.

Mise en place de petits-déjeuners gratuits à l'accueil périscolaire, et d'une option de menu végétal par semaine dans toutes les écoles.

Soutien humain, matériel et financier aux associations de soutien scolaire qui luttent contre les inégalités éducatives.

Création d'un statut d' « **Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) municipal** » avec formations et titularisations.

En donnant à la jeunesse audonienne sa juste place dans la ville



Emmanuelle
OUDARD

« À Saint-Ouen, les moins de 30 ans représentent 40 % de notre population (Insee, 2022). C'est une force immense qui n'attend qu'une chose : être entendue et respectée. Parce que l'avenir de notre planète et de notre ville leur appartient, nous faisons de la jeunesse notre priorité absolue. Nous ne voulons plus seulement parler d'eux, mais agir avec eux en leur donnant enfin les outils pour réussir, s'impliquer et s'épanouir. »

Ouverture des « Espaces Jeunesses » dans tous les quartiers de la ville (réunissant animateur·rices, médiateur·rices, acteurs sociaux, professionnel·les de la santé mentale et de prévention).

Renforcement des équipes d'éducateur·rices de rue, et déploiement d'équipes mobiles dans l'ensemble des quartiers.

Mise en place d'un programme de découverte des acteurs locaux (associations, commerces, entreprises) afin que les jeunes Audonien.ne.s créent localement leurs réseaux.

Réorganisation du Bureau pour l'Emploi des Jeunes afin d'améliorer sa visibilité et son efficacité, et mise en place de programmes d'accompagnement des jeunes vers l'emploi (mettre à disposition des stages, orientations, formations, appui à l'insertion professionnelle).

Tous les habitant.e.s, tous les quartiers, doivent être considérés à égalité. Nous voulons permettre à toutes et tous de bien vivre grâce à un renforcement et un rééquilibrage des offres de services publics. Nous garantirons des logements dignes, à des prix abordables car il faut cesser la progression des prix du logement qui repousse toujours plus loin les Audonien.ne.s les moins favorisés. Cela passe aussi par une politique visant à baisser le prix des baux commerciaux afin de limiter la cherté de la vie. Nous veillerons à garantir le droit à la tranquillité pour toutes et tous avec la mise en place d'une politique écologique et populaire qui bénéficiera aux habitant.e.s, sans distinction.

En garantissant le droit à un logement digne et abordable



« Quand 40 familles de plus cherchent un logement, alors même que 19 solutions disparaissent, ce sont des enfants sans chambre, sans espace pour grandir, et des familles sans intimité. »

« En trois ans, nous constatons une augmentation de **40 %** de demandes de logements sociaux face à une baisse de **19 %** d'attributions. »

Réforme totale de la gestion et de la gouvernance de la SEMISO pour plus de transparence sur son fonctionnement et sur la mise en conformité du calcul des charges locatives.

Création d'une plateforme en ligne rendant l'attribution des logements claire et transparente.

Planifier et concrétiser la rénovation thermique du parc social SEMISO, avec à terme la généralisation du raccordement de tous les logements au chauffage urbain.

Assumer l'objectif de 40 % réels de logements sociaux HLM sur toute la ville d'ici 2035, avec 50 % de logements sociaux dans les nouvelles constructions.

Mise en place de tarifs réglementés et négociés avec les fournisseurs d'énergie, en mutualisant les achats avec d'autres bailleurs.

Rénovation des Boute-en-Train afin d'y accueillir à nouveau des locataires avec une stratégie d'occupation de l'espace par l'installation de jardins, locaux associatifs et commerces.

Mise en place d'un plan de transformation des bureaux vides (40 % à Saint-Ouen !) en logements.

« Depuis 2020, le prix du mètre carré a augmenté de **25 %** à Saint-Ouen »

Lancement d'une « Brigade du logement », qui organisera et fera le suivi du **guichet unique logement** : un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement sur les droits et devoirs de tous les locataires et propriétaires, leur défense vis-à-vis des promoteurs et syndics en cas de problème.

Renforcement de la "Charte promoteur" afin de **maîtriser les prix de l'immobilier** à Saint-Ouen et responsabiliser les investisseurs (obligations sociales et environnementales).

Renforcement du dispositif « Permis de louer » afin de **lutter contre les habitats indignes** et **les marchands de sommeil**, et **contrôler l'encadrement des loyers**.

En appliquant une politique d'hébergements et de dispositifs solidaires

Expérimentation du dispositif « Logement d'abord » pour reloger rapidement les familles, les personnes sans domicile fixe et les victimes de violence, dans des **logements sociaux ou vacants**, avec un **accompagnement social personnalisé**.



Pérennisation des Algéco du foyer de la rue Charles Schmidt en ouvrant tous les étages et y accueillir **davantage de familles** : notre objectif étant d'**augmenter le nombre de places en hébergements d'urgence** à Saint-Ouen favorisant l'insertion et l'autonomie.

Assumer une politique de relogement en lien avec la préfecture pour réquisitionner des logements vides.

En permettant la tranquillité et sûreté publiques pour toutes et tous



Rémi
FARGEAS

« On oublie souvent que la tranquillité est un droit ! Pour Saint-Ouen, nous voulons une municipalité qui œuvre pour que ce droit soit accessible à toutes et à tous, dans chaque quartier, en renforçant et en déployant les moyens humains. »

Transformation de la doctrine actuelle de la police municipale pour créer une **police de proximité et de prévention**, déployée dans chaque quartier pour **une présence humaine qui crée du lien avec les habitants**. La police municipale de proximité sera régulièrement associée aux acteurs sociaux de la ville afin de garantir **un service public de la tranquillité ancré localement**.

Renforcer et systématiser le travail commun avec la préfecture, le commissariat, les bailleurs, les associations et les habitant·es, sous forme de **« comité de pilotage »**, pour **lutter contre le trafic de drogue** avec une **logique d'occupation de l'espace public**.

Renforcement la sécurisation des traversées de rues aux abords des écoles, grâce à la présence d'agents de circulation et en partenariat avec la régie de quartier.

Réalisation d'un audit sur l'efficacité de la vidéosurveillance pour améliorer la sûreté publique.

En garantissant l'accès à la santé publique pour toutes et tous

« Nous avons tous eu affaire à la difficulté d'obtenir un rendez-vous médical chez un spécialiste. Avec « Pour Saint-Ouen », nous voulons que la santé publique soit accessible à tous »



Ouverture un 4^e Centre municipal de santé (CMS) dans l'ouest de Saint-Ouen
Renégociation du projet « Grand Hôpital Paris Nord » afin de préserver le nombre de lits, limiter les nuisances et la pollution, si nous n'arrivons pas à faire annuler ce projet de méga-structure en **faveur d'un hôpital à taille humaine sans fermeture de Bichat et Beaujon**.

Dynamique d'installation de médecins dans la ville, et **création d'une bourse d'études aux Audonien·nes** qui s'orientent vers des études en médecine, en contrepartie d'**exercer dans leur ville pendant un temps déterminé**.

Organisation de « bus Santé » itinérants pour faciliter l'accès aux soins des personnes isolées ou éloignées des parcours de santé.

Ouverture d'une « Maison des animaux », pour proposer des soins vétérinaires à prix solidaires, et un lieu d'accueil des structures locales œuvrant pour le bien-être animal et la sauvegarde des espèces en danger.

Planification écologique à l'échelle locale pour mettre en pratique une écologie populaire et une protection du vivant



Ludovic
NOBLE

« Nous voulons une écologie populaire à Saint-Ouen, qui profite à tous, notamment aux quartiers populaires touchés par la pollution et les inégalités. Priorité à la végétalisation de l'alimentation publique pour protéger l'environnement et améliorer le quotidien des habitants. Nous agissons pour **protéger l'environnement en milieu urbain** et améliorer concrètement le quotidien des Audoniens ! »

Création d'un poste d'adjoint dédié au respect du vivant, un poste transversal chargé de veiller à une politique municipale respectueuse de l'environnement et des animaux, au suivi des projets d'aménagement, du plan de végétalisation, et des projets en faveur des mobilités douces, ainsi que la participation au « Comité vélos »

Augmentation des surfaces de jardins partagés pour en faire des lieux d'apprentissage, de lien social et de reconnexion à la terre, accessibles à toutes et tous

Développement de la végétalisation à grande échelle, avec la création d'îlots de fraîcheur et de jeux pour enfants dans les cours d'écoles, les places et les rues

Augmentation de la fréquence du bus « L'Audonienne », afin de relier tous les quartiers de la ville de manière écologique et accessible

Repenser les parcours des pistes cyclables avec les associations locales de cyclistes, pour garantir un partage de la route respectueux et sécurisé entre tous les usagers

Instauration d'un dialogue régulier entre les associations de promotion du vélo et l'élu·e à la sûreté et à la tranquillité publiques, organisation de « Comités vélos » annuels, et promotion de toutes les initiatives qui démocratisent l'usage du vélo dans la ville

Augmentation de l'offre de stationnement vélo en la priorisant autour des équipements publics et de la gare RER C de Saint-Ouen

Piétonnisation de la rue du Docteur Bauer les soirs de match et mise en sens unique de la rue des Rosiers

En protégeant le statut des agents municipaux et en favorisant les emplois locaux

« Des services publics de qualité ne peuvent exister sans des agents municipaux respectés. Leurs métiers sont au cœur du bon fonctionnement d'une ville ! Nous nous engageons pour les agents municipaux, mais aussi pour les emplois locaux, tant pour les jeunes adultes que pour les Audoniens en processus de reconversion, que pour celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi depuis longtemps. »



Mylène
BOUREAU

Amélioration des conditions de travail et salariales des agent·es municipaux, mise en place d'un « Plan bien-être au travail », et protection du statut d'agent·e, reconnaissance de leur indépendance ainsi que de leur titularisation

Être une ville volontaire pour expérimenter le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », afin de coordonner les acteurs sociaux et économiques et proposer des solutions d'emploi durables

Être un territoire moteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), en favorisant et en soutenant ses réseaux qui allient activités économiques, utilité sociale et respect de l'environnement, tout en créant de l'emploi local et du lien social

Intégration des clauses sociales et d'insertion dans tous les marchés publics municipaux, pour favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi, notamment des personnes en situation de handicap

Bien S'ÉPANOUIR

Notre ambition est de **garantir à tous les habitants, dans chaque quartier, un accès égal aux services publics, aux commerces de proximité, aux droits et à la santé**. Nous **rééquilibrerons l'aménagement urbain** pour en finir avec une **ville à deux vitesses** et offrir à chacune et chacun **une même qualité de vie**. Cette ambition s'accompagnera d'un **aménagement inclusif**, garantissant une **accessibilité universelle** aux bâtiments publics, aux trottoirs, ainsi qu'aux équipements culturels et sportifs, pour les personnes en situation de handicap comme pour tous les habitants.

En prenant soin de nos aînés

Faire de chaque quartier de Saint-Ouen une « ville du quart d'heure », où commerces, soins, transports, espaces verts et lieux culturels seront facilement accessibles, afin de garantir autonomie et lien social à nos seniors

Ouverture d'un deuxième EHPAD public à but non lucratif, ainsi que des résidences municipales pour seniors autonomes, parce que toutes les personnes âgées de Saint-Ouen ont droit à un accompagnement digne, quels que soient leurs moyens financiers

Renforcement des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour lutter contre l'isolement de personnes âgées

En renforçant les solidarités



Lavinia
FOURNIER

« Notre ambition pour Saint-Ouen est claire : faire de la solidarité une force concrète. Chaque famille, chaque aidant, chaque personne vulnérable doit pouvoir compter sur un accompagnement réel, des services accessibles et des dispositifs de protection, pour construire une ville plus juste, humaine et solidaire. »



Alyssa
VITALE

Reconnaissance du statut des aidants à l'échelle municipale et mise en place d'un **service d'information dédié**, pour les accompagner sur leurs droits et les solutions de relais disponibles

Renforcement du Centre communal d'action sociale (CCAS) en recrutant des **travailleurs sociaux supplémentaires**

Création d'une permanence sociale nocturne pour garantir l'accès aux **services sociaux** aux habitant·es qui ne peuvent être accompagnés en journée

Ouverture d'une Maison des Solidarités et de l'Économie Sociale et Solidaire, dédiée aux femmes et enfants victimes de violences, aux familles monoparentales, aux personnes sans-abris ou étrangères. Cette Maison regroupera un accueil de jour pour orienter et informer les usager·ères, des **services sociaux, juridiques, psychologiques et éducatifs** pour un **accompagnement global**

Soutien aux épiceries sociales et aux **partenariats avec les associations d'aide alimentaire**, et aide à la création d'**épiceries sociales itinérantes** pour améliorer l'accès aux produits essentiels.

Installation des toilettes publiques dans chaque quartier, afin de **garantir le droit à l'hygiène pour toutes et tous** et améliorer le confort de vie dans l'espace public.

En dynamisant la vie associative

Mise en place un système transparent, public et équitable de subventions aux associations, basé sur un barème à points, afin de **soutenir en priorité les associations les plus utiles aux habitant·es**.

Transfert des frais de représentations de la Maire aux associations.

Inclusion les associations de Saint-Ouen à l'organisation du **village de Noël** et aux **festivités d'été**.

Organisation d'un Village du Téléthon sur le parvis de la mairie, animé par les associations locales.

En rééquilibrant les commerces pour chaque quartier et en permettant une offre commerciale solidaire

Soutien au développement de "tiers-lieux" alimentaires dans les quartiers populaires de la ville, tel que les **AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne)**, **vrac solidaire et coopératives**

Protection des Puces de Saint-Ouen face à la **pression immobilière**, en continuant d'appuyer leur candidature à l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO



Ouhaïd KAID

Permettre l'installation de commerces de proximité diversifiés et de bouche, ainsi que des **lieux de vie**, dans chaque quartier parce que chacun mérite une **vraie vie de quartier**

En soutenant le sport pour toutes et tous et en renouvelant les équipements sportifs

Malgré les **rénovations de nos équipements sportifs** dans le cadre des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, nous constatons que **l'accès au plus grand nombre reste insuffisant**.

Soutien au développement des associations sportives, afin d'**augmenter l'offre existante** et de permettre à tous les habitant·es de pratiquer un sport de manière régulière

Réalisation d'un audit des équipements sportifs pour **identifier les besoins de rénovation** et garantir des **activités inclusives**

En faisant la promotion de la culture pour toutes et tous, par les habitants de la ville

Engagement à augmenter les horaires d'ouverture des médiathèques Lucie Aubrac et Glarner, en portant cette revendication auprès de **Plaine Commune**

Création d'un programme municipal commun à toutes les structures culturelles locales, pour favoriser la mise en réseau et le travail collectif autour d'une thématique annuelle

Organisation d'un carnaval populaire annuel, co-construit avec les **acteurs associatifs et culturels**

Lancement d'un Festival des arts populaires afin de **mettre en avant les artistes audonien·es**

Planification de la rénovation de la patinoire pour en faire un **lieu multi-activités abordable** pour toutes et tous, qui pourra notamment accueillir un **conservatoire municipal**, répondant au **besoin urgent des familles**. Ce projet, déjà validé avec l'accord de l'architecte Chemetov et financé à hauteur de **2 x 10 millions d'euros**, sera enrichi d'**idées issues d'une votation citoyenne**

En faisant la promotion de la culture pour toutes et tous, par les habitants de la ville



« Inclure réellement les habitants dans les décisions qui ont un impact dans leur quotidien est essentiel pour une pratique de la démocratie, qui favorise l'envie de s'engager. Combien de fois nous sommes-nous sentis à l'écart de grandes décisions, voire carrément pas écoutés ? Une ville comme Saint-Ouen peut fonctionner différemment, c'est possible ! Et nous proposons des dispositifs qui le permettent. »

Réorganisation des conseils de quartier pour y réaliser de **vrais budgets participatifs** et y permettre une **gestion plus autonome vis-à-vis de la municipalité**

Création d'une commission de suivi des marchés publics et d'une **commission de suivi des dépenses pour la communication municipale**, afin d'**assurer transparence et responsabilité**

Création d'un Conseil Local Handicap, composé majoritairement de **personnes en situation de handicap et d'aidant·es**, pour leur permettre un **pouvoir d'avis structurant sur toutes les politiques municipales**

Mise en place de la votation citoyenne, incluant tous les habitant·es de Saint-Ouen âgé·es de 16 ans et plus quelque soit leur nationalité, et le **Référendum d'initiative citoyenne (RIC)** dont le conseil municipal s'engagera à **respecter le résultat**, sous réserve de **30 % de participation et de faisabilité budgétaire**

Permettre davantage de questions de citoyen·nes lors des conseils municipaux

Signature de la Charte ANTICOR, et veille strict au respect de ses principes pour garantir l'éthique et la transparence en politique



MEETING POUR SAINT-OUEN
Samedi 28 février 2026, 20H00
Salle Barbara - 5 rue des Écoles



**Avec les candidat·es « Pour Saint-Ouen », vous savez où vous allez :
notre bulletin de vote est celui d'une gauche de rupture
avec les politiques macronistes, nationalement comme localement.
Cette gauche, vous lui donnez une majorité à chaque élection nationale
depuis 2017.**

Il est temps de lui donner votre confiance pour gérer la ville avec vous !

Retrouvez le programme sur notre site Internet !



Vous avez une question ? Vous voulez nous rejoindre ?

Écrivez-nous à poursaintouen@proton.me



Pour Saint-Ouen 2026



@poursaintouen2026



@manon.monmirel

PLATEFORME PROGRAMMATIQUE POUR SAINT-OUEN

BIEN GRANDIR • BIEN VIVRE • BIEN S'ÉPANOUIR

BIEN GRANDIR

EN LUTTANT CONTRE LA PÉDOCRIMINALITÉ ET LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

- **Procéder à un audit général**, intégrant les bilans et recommandations d'associations de victimes, réalisé par un organisme indépendant et reconnu, **dans tous les lieux gérés ou financés par la ville** en lien avec la petite enfance et l'enfance.
- **Mettre en place une cellule d'écoute** anonymisée afin de recueillir d'éventuels signalements et **accompagner les familles dans leurs démarches**, notamment pour porter plainte — la ville se constituant partie civile à leurs côtés.
- **Déployer des programmes de formation** à destination de l'ensemble du personnel sur les enjeux de la protection de l'enfance, de la prévention et de la détection des maltraitances.

EN PROTÉGEANT LA PETITE ENFANCE ET EN CRÉANT UN VRAI SERVICE PUBLIC

Pour Saint-Ouen, nous faisons de la petite enfance une priorité absolue. Nous reprendrons la gestion publique des crèches et augmenterons le nombre de berceaux disponibles.

- **Remunicipaliser la gestion des crèches** de Moutier, La Motte et Bourdarias, actuellement gérées en délégation de service public par le groupe privé Les Petits Chaperons Rouges.
- **Augmenter la capacité d'accueil en crèche** pour résorber la pénurie et anticiper les besoins.
- **Apporter un soutien logistique à l'ouverture d'une Maison d'assistant·es maternel·les (MAM)** dans chaque quartier.
- **Ouvrir des « Espaces de la parentalité » chaque mercredi dans les écoles**, proposant des ateliers et des activités pour renforcer les liens entre l'institution, les parents et les enfants.

- **Créer une quatrième PMI** avec le Département, au sein du nouveau Centre municipal de santé.
- **Publier chaque année un rapport d'activité de la petite enfance**, pour améliorer l'information des familles.

EN DÉFENDANT ET EN RENFORÇANT L'ÉCOLE PUBLIQUE POUR TOUTES ET TOUS

Nous serons une municipalité qui soutient, valorise et renforce l'école publique — une municipalité de combat pour les enfants de Saint-Ouen.

- **Soutenir le « Plan d'Urgence pour l'école publique en Seine-Saint-Denis »** pour répondre aux besoins en postes d'enseignants, de vie scolaire et d'AESH, à la réfection du bâti scolaire, et garantir l'égalité des droits pour tous les élèves.
- **Réhabiliter l'école Paul Langevin** sans projet immobilier, ainsi que le bâti de l'ex-école Bachelet, en les maintenant dans le patrimoine de la ville, modernisés et végétalisés.
- **Accompagner l'école Jules Vallès** pour un classement en **Réseau d'éducation prioritaire (REP)**.
- **Tendre vers la gratuité des cantines scolaires** avec des produits **bio et locaux en circuit court**, une option végétale par semaine, et des petits-déjeuners gratuits à l'accueil périscolaire.
- **Créer un statut d'AESH municipal**, avec formation et titularisations, pour soutenir ce corps de métier essentiel.
- **Développer les interventions culturelles et sportives dans les écoles** : chaque enfant devra savoir nager à l'entrée en 6e, avoir appris le solfège et découvert un instrument, et bénéficier d'un enseignement renforcé de l'anglais du CP au CM2.
- **Soutien aux associations de soutien scolaire** qui luttent contre les inégalités éducatives.
- L'école **Frédéric Joliot-Curie**, vide et vétuste, doit retrouver une utilité. Nous engagerons sa rénovation pour en faire un **lieu ouvert et dédié à l'intérêt général**, pouvant accueillir la Maison des solidarités et de l'ESS — et non un nouveau programme immobilier.

EN DONNANT À LA JEUNESSE AUDONNIENNE SA JUSTE PLACE DANS LA VILLE

Nous voulons une ville qui croit en sa jeunesse et lui donne les moyens de s'épanouir, de se former et de s'investir.

- **Ouvrir des « Espaces Jeunesse » dans chaque quartier**, regroupant animateur·rices, médiateur·rices, acteurs sociaux et professionnels de la santé mentale, pour proposer activités, ateliers, soutien scolaire, insertion et prévention.
- **Renforcer les équipes d'éducateur·rices de rue** et les déployer en équipes mobiles dans l'ensemble des quartiers.
- **Mettre en place chaque année un programme de découverte des acteurs locaux** (associations, commerçants, entreprises), afin que les jeunes Audonien·nes créent leurs réseaux locaux.
- **Réorganiser le Bureau pour l'emploi des jeunes**, améliorer sa visibilité et son efficacité, et renforcer l'accompagnement vers l'emploi (stages, orientation, formations, alternance).
- **Engager davantage de stages et d'alternants** pour les jeunes du territoire au sein de la mairie.
- **Conserver les colonies de vacances municipales**, patrimoine de la ville permettant à tous les jeunes de partir en vacances.

BIEN VIVRE

EN GARANTISSANT LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE

En 3 ans : +40 % de demandes de logements sociaux, -19 % d'attributions. Depuis 2020, le prix au m² a augmenté de 25 %.

Pour Saint-Ouen, nous faisons du logement une priorité sociale, en affirmant la maîtrise publique face à la hausse des prix, aux difficultés d'accès et à la dégradation des conditions de vie. Nous portons un projet qui renforce le logement social, régule le marché immobilier et combat l'habitat indigne.

I. Lancer un plan d'urgence SEMISO

- **Stopper les expulsions locatives**, suspendre les procédures en cours et garantir le suivi social des locataires en voie de surendettement.
- **Instaurer un moratoire sur les régularisations de charges**, corriger les anomalies et recalculer les charges 2023, 2024, 2025 avec l'appui des locataires.
- **Refondre totalement la gestion et la gouvernance de la SEMISO** : intégrer toutes les associations de locataires au Conseil d'Administration, assurer la transparence totale sur les charges locatives.
- **Mettre en conformité le calcul des charges locatives** et communiquer de façon claire et transparente. Les locataires ont le droit de savoir ce qu'ils paient et pourquoi.
- **Replanifier la rénovation énergétique** pour accélérer la lutte contre les passoires thermiques et la hausse des charges locatives.
- **Mettre en place un fonds municipal de solidarité** pour anticiper les évolutions de charges et négocier des tarifs préférentiels avec les fournisseurs d'énergie.
- **Généraliser le raccordement au chauffage urbain** dans le cadre des rénovations du parc social SEMISO.
- **Conserver la souveraineté communale sur la SEMISO** et définir un plan de désendettement du bailleur.

II. Déployer un plan de relance du logement social

- **Porter l'objectif de 40 % de logements HLM d'ici 2035**, en révisant la charte promoteur pour atteindre 50 % de logement social dans les nouvelles constructions.
- **Réhabiliter les Boutes-en-Train** afin d'y accueillir à nouveau des locataires HLM, avec jardins, locaux associatifs et commerces.
- **Transformer les bureaux vides en logements** (40 % de bureaux vides à Saint-Ouen), grâce à la charte promoteur.
- **Développer une politique foncière de rachat de terrains** pour y développer des logements sociaux.
- **Remettre en service les logements vacants de la SEMISO.**
- **S'opposer à la destruction de logements sociaux** dans les opérations ANRU et promouvoir la rénovation de l'existant.

III. Créer un service public du logement

- **Créer la « Brigade du logement »** : guichet unique d'accueil, d'information et d'accompagnement pour tous les locataires et propriétaires.

- **Créer une plateforme en ligne** pour rendre les passages en commission et l'attribution des logements transparents.
- **Renforcer la charte promoteur** pour responsabiliser les promoteurs, créer des espaces verts, des équipements publics et favoriser l'emploi local sur les chantiers.
- **Renforcer le « Permis de louer »** pour lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil.
- **Expérimenter le dispositif « Logement d'abord »** pour reloger rapidement les familles, les personnes sans domicile fixe et les victimes de violence.
- **Pérenniser le foyer de la rue Charles Schmidt** en ouvrant tous les étages et en signant une convention avec l'État pour un accompagnement social global.
- **Mobiliser les bâtiments communaux** pour proposer des solutions d'hébergement en cas d'expulsions de grande ampleur ou de grand froid.
- **Refuser toute expulsion de l'espace public** sans évaluation individuelle préalable des vulnérabilités.

EN PERMETTANT LA TRANQUILLITÉ ET LA SÛRETÉ PUBLIQUES POUR TOUTES ET TOUS

- **Changer la doctrine de la police municipale** pour mettre en place une **police de proximité et de prévention**, déployée dans chaque quartier, régulièrement associée aux acteurs sociaux.
- **Poursuivre le travail commun** en « comité de pilotage » avec représentants de l'État, préfecture, commissariat, bailleurs sociaux et équipes municipales, pour lutter contre le trafic de drogue.
- **Continuer et renforcer la sécurisation des traversées aux abords des écoles**, grâce à des agents de circulation en partenariat avec la régie de quartier.
- **Réaliser un audit sur l'efficacité de la vidéosurveillance** pour améliorer la sûreté publique.

EN GARANTISSANT L'ACCÈS À LA SANTÉ PUBLIQUE POUR TOUTES ET TOUS

- **Ouvrir un 4^e Centre municipal de santé (CMS) dans l'ouest de Saint-Ouen**, dans une logique d'accès aux services publics de proximité.
- **Renégocier et recalibrer le projet « Grand Hôpital Paris Nord »** pour préserver les lits, limiter les nuisances et créer un hôpital moderne et accessible.
- **Favoriser l'installation de médecins** dans la ville et proposer une **bourse d'études aux Audonien·nes** s'orientant vers la médecine, en contrepartie d'exercer localement.
- **Organiser des « bus Santé » itinérants** pour faciliter l'accès aux soins des personnes isolées.
- **Ouvrir une « Maison des animaux »**, proposant des soins vétérinaires à prix solidaire et accueillant les structures locales de bien-être animal.

EN APPLIQUANT UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE ET EN RESPECTANT LE VIVANT

Mener une politique écologiste ambitieuse est une nécessité. Nous portons une écologie populaire, qui concerne tout le monde, car les habitants des quartiers populaires sont souvent les premières victimes de la pollution, des chaleurs et du manque d'accès à une alimentation saine.

- **Créer un poste d'adjoint·e dédié·e au respect du vivant**, chargé·e de la politique environnementale, du plan de végétalisation, des mobilités douces et du Comité vélos.
- **Augmenter les surfaces de jardins partagés**, lieux d'apprentissage, de lien social et de reconnexion à la terre.
- **Renforcer les mobilités douces** : augmenter la fréquence du bus « L'Audonienne », repenser les pistes cyclables avec les associations de cyclistes, organiser des « Comités vélos » annuels.
- **Augmenter l'offre de stationnement vélo**, notamment autour des équipements publics et de la gare RER C.
- **Lancer un plan de piétonnisation** pour lutter contre la pollution et apaiser l'espace public (rue du Docteur Bauer les soirs de match, mise en sens unique de la rue des Rosiers...).
- **Lancer un plan de végétalisation à grande échelle** : îlots de fraîcheur, jeux pour enfants, cours d'écoles végétalisées, places et rues vertes.

EN PROTÉGEANT LES AGENTS MUNICIPAUX ET EN FAVORISANT LES EMPLOIS LOCAUX

- **Améliorer les conditions de travail des agents municipaux** avec un « Plan pour le bien-être au travail », protection du statut, titularisation et amélioration des conditions d'exercice.
- **Expérimenter le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »** pour proposer des solutions d'emploi durables aux personnes éloignées du travail.
- **Faire de Saint-Ouen un territoire moteur de l'ESS**, en favorisant les réseaux qui allient activité économique, utilité sociale et respect de l'environnement.
- **Intégrer des clauses sociales et d'insertion dans tous les marchés publics municipaux**, notamment pour les personnes en situation de handicap.

BIEN S'ÉPANOUIR

Notre ambition est de garantir à tous les habitants, dans chaque quartier, un accès égal aux services publics, aux commerces de proximité, aux droits et à la santé. Nous rééquilibrerons l'aménagement urbain pour en finir avec une ville à deux vitesses.

EN PRENANT SOIN DE NOS ÂÎNÉ·ES

- **Ouvrir un deuxième EHPAD public à but non lucratif**, ainsi que des résidences municipales pour seniors autonomes.
- **Renforcer les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- **Faire de chaque quartier une « ville à 15 minutes »**, où commerces, soins, transports, espaces verts et lieux culturels sont facilement accessibles.
- **Installer des toilettes publiques dans chaque quartier**, pour garantir le droit à l'hygiène.

EN RENFORÇANT LES SOLIDARITÉS

- **Reconnaître le statut des aidant·es à l'échelle municipale** et mettre en place un service d'information dédié.

- **Renforcer le CCAS** en recrutant des travailleurs sociaux supplémentaires pour un suivi personnalisé des personnes vulnérables.
- **Instaurer une permanence sociale nocturne**, pour garantir l'accès aux services sociaux aux habitants qui travaillent aux horaires de bureau.
- **Mettre en place un dispositif municipal d'alerte** pour prévenir et réagir aux disparitions de personnes vulnérables.
- **Ouvrir une Maison des Solidarités et de l'ESS**, dédiée aux femmes et enfants victimes de violences, aux familles monoparentales et aux personnes vulnérables. Elle regroupera services sociaux, juridiques, psychologiques et éducatifs.
- **Soutenir les épiceries sociales** et favoriser la création d'épiceries sociales itinérantes pour améliorer l'accès aux produits essentiels.
- **Organiser un fonds municipal** pour faciliter l'accès aux produits de première nécessité pour les foyers les plus précaires.
- **Offrir un accompagnement juridique et social aux habitants** et favoriser la médiation lors des interventions auprès des campements de personnes en exil.

EN DYNAMISANT LA VIE ASSOCIATIVE

- **Mettre en place un système transparent de subventions**, basé sur un barème à points (utilité sociale, publics touchés, qualité des activités, impact environnemental). Chaque association connaîtra à l'avance les critères et son score.
- **Transférer les frais de représentation de la Maire aux associations**, tout en augmentant leurs subventions.
- **Associer les associations au village de Noël et aux festivités d'été**, en leur réservant des stands de restauration et d'animations.
- **Organiser un Village du Téléthon sur le parvis de la mairie**, animé par les associations locales.

EN RÉÉQUILIBRANT LES COMMERCE ET EN SOUTENANT UNE OFFRE SOLIDAIRE

- **Soutenir les tiers-lieux alimentaires** dans les quartiers populaires (AMAP, vrac solidaire, coopératives, ressourceries).
- **Protéger les Puces de Saint-Ouen** face à la pression immobilière, en appuyant leur candidature au **patrimoine immatériel de l'UNESCO**.
- **Dynamiser les quartiers** en favorisant l'installation de commerces de proximité et de bouche, et de lieux de vie.

EN SOUTENANT LE SPORT POUR TOUTES ET TOUS

Malgré les rénovations des équipements sportifs dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'accès au plus grand nombre reste insuffisant.

- **Soutenir le développement des associations sportives**, pour augmenter l'offre et permettre à tous les habitants de pratiquer un sport régulièrement.
- **Réaliser un audit des équipements sportifs** pour identifier les besoins de rénovation et garantir des activités inclusives et sécurisées.

EN FAISANT LA PROMOTION DE LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

- **Augmenter les horaires d'ouverture des médiathèques Lucie Aubrac et Glarner**, en portant cette revendication auprès de Plaine Commune.
- **Créer un programme municipal commun à toutes les structures culturelles**, pour favoriser la mise en réseau autour d'une thématique annuelle.
- **Organiser chaque année un carnaval populaire**, co-construit avec les acteurs associatifs et culturels.
- **Lancer un Festival des arts populaires** pour mettre en avant les artistes audonien·nes.
- **Mener le plan de rénovation de la patinoire** pour en faire un lieu multi-activités et culturel abordable, pouvant accueillir un conservatoire municipal. Ce projet, financé à hauteur de 2 × 10 M€, sera enrichi d'une **votation citoyenne**.

EN AMORÇANT LA RÉVOLUTION CITOYENNE

Nous considérons que les idées, la parole et l'investissement des habitants sont essentiels pour une pratique réellement démocratique de la politique locale.

I. Démocratiser la prise de décision

- **Permettre aux Audonien·nes d'organiser un Référendum d'initiative citoyenne (RIC)**, dont le conseil municipal s'engagera à respecter le résultat, dès lors qu'une pétition d'au moins 10 % des habitant·es est constituée.
- **Consulter les Audonien·nes sur les grands sujets communaux** via des votations citoyennes consultatives.
- **Accorder le droit de vote aux Audonien·nes de toute nationalité de plus de 16 ans** pour les votations et référendums citoyens.
- **Allouer aux conseils de quartier un budget participatif à hauteur de 10 % du budget d'investissement communal**, avec l'objectif d'aller vers 25 %.
- **Permettre aux conseils de quartier de déposer des projets de délibération** au conseil municipal.
- **Ouvrir à tout·e Audonien·ne de plus de 16 ans la participation aux conseils de quartier**, sans condition d'accès.
- **Permettre les pétitions citoyennes** : si 5 % des habitant·es signent, la pétition est défendue en conseil municipal et donne lieu à une réponse.
- **Créer un Conseil Local Handicap**, composé majoritairement de personnes en situation de handicap et d'aidant·es.

II. Favoriser l'intervention populaire active

- **Créer une commission de suivi des contrats de la commande publique** et une commission de surveillance des dépenses de communication.
- **Ouvrir la commission consultative des services publics locaux** à toutes les associations locales et aux Audonien·nes qui le souhaitent.
- **Accompagner les conseils de quartier vers l'autogestion**, avec tirage au sort pour 50 % des participants.
- **Ouvrir aux conseils de quartier une pleine page dans le magazine municipal** et une présence sur le site web officiel.
- **Mettre en place des dispositifs de garde d'enfants gratuits** pour les parents souhaitant participer aux conseils municipaux ou de quartier.

- **Associer les organisations syndicales à la vie communale** et rénover la bourse du travail.
- **S'assurer de l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles** (FALC, sous-titrage, LSF, braille, audio).
- **Lancer une campagne locale d'inscription sur les listes électorales** avant chaque scrutin.

III. Garantir l'éthique et la transparence — Charte ANTICOR

Nous serons signataires de la Charte ANTICOR et veillerons strictement au respect de ses principes. Nos élu·es s'engagent à :

- **Exercer leurs fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.**
- **Poursuivre le seul intérêt général**, à l'exclusion de tout intérêt personnel ou particulier.
- **Prévenir et faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt.**
- **Ne pas utiliser les ressources municipales à d'autres fins.**
- **Participer avec assiduité** aux réunions de l'organe délibérant.
- **Rendre compte de leurs actes et décisions devant les citoyens.**

— Pour une Saint-Ouen juste, solidaire et démocratique —
